

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue lundi le 21 septembre 2015, à 19 h, à l'édifice municipal, à laquelle séance étaient présents et formaient quorum :

Le maire : Monsieur Donald Perron

Les conseillers (ère) Monsieur Charles Gagnon
Monsieur Réal Émond
Monsieur Jean-Paul Giroux
Monsieur Maurice Girard

Absents : Madame Julie Brisson
Monsieur Yannick Perron

Assiste également à cette séance :
Mme Hélène Boulianne, Directrice générale

OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ouverture de la séance est faite par Monsieur Donald Perron, maire. Il souhaite la bienvenue à tous les citoyens, récite la prière et constate que le quorum est respecté.

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Tetra Tech / Offre des services / Surveillance des travaux d'enlèvement des matériaux d'enrobé bitumineux.
4. CLD / Fonds de développement des territoires – Demande d'aide financière "Agent de développement".
5. Centre des Loisirs / Rénovation – Mur de la salle de quilles.
6. Centre des Loisirs / Rénovation – Mur et fenêtres Fadoq.
7. Fadoq / Aide financière.

8. Déglaceur / Achat.
9. BPR / Autorisation de budget concernant les demandes du MSMROT.
10. MTQ / Paiement final dossier 6 2009 08096.
11. Les gens de mon pays Haute-Côte-Nord / Soutien financier.
12. Période de questions pour les contribuables.
13. Levée de l'assemblée.

RÉSOLUTION NUMÉRO 15-09-2720
‘Lecture et adoption de l’ordre du jour ’

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Maurice Girard
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Que l’ordre du jour soit accepté.

RÉSOLUTION NUMÉRO 15-09-2721
‘Tetra Tech / Offre de services / Surveillance des travaux d’enlèvement des matériaux d’enrobé bitumineux’

Considérant que la Firme Tetra tech inc. a déposé une offre de services professionnels pour la surveillance des travaux pour le projet d’enlèvement et de disposition des matériaux d’enrobé bitumineux entreposés sur le site de l’ancienne usine.

Considérant que le mandat comprendra les activités suivantes ;

- 1) Surveillance bureau;
- 2) Surveillance chantier (basé sur 10 jours de travaux).

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Réal Émond
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Que l’offre de services de Tetra Tech inc. soit acceptée pour le montant budgétaire de 12 000 \$ plus taxes.

RÉSOLUTION NUMÉRO 15-09-2722

‘CLD / Fonds de développement des communautés – Demande d’aide financière’

Considérant que la municipalité de Longue-Rive désire poursuivre avec l’aide du pacte rural l’embauche d’un agent de développement.

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Charles Gagnon
et résolu à l’unanimité des conseillers

Qu’une demande soit présentée au Fonds de développement des communautés de 30 000 \$ pour la continuité du programme pour l’agent de développement.

Coûts

Salaire	35 459 \$
Cotisations employeur, avantages	5 674 \$
Déplacements	3 567 \$
Fourniture de bureau	300 \$

Coût total : 45 000 \$

Financement

Pacte rural	30 000 \$
Mise de fonds	15 000 \$

Total : 45 000 \$

RÉSOLUTION NUMÉRO 15-09-2723

Centre des Loisirs / rénovation – Mur de la salle de quilles’

Considérant que des vérifications ont été faites et que le mur extérieur a besoin de réparations urgentes.

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Maurice Girard
et résolu à l’unanimité des conseillers

Qu’un estimé soit demandé à M. Rémi Gagnon pour faire les travaux et que si les coûts ne sont pas trop élevés que la directrice générale est autorisée à faire exécuter les travaux.

RÉSOLUTION NUMÉRO 15-09-2724
Centre des Loisirs / rénovation – Mur et fenêtres Fadoq’’

Considérant que des travaux d’agrandissement de la cuisine de la Fadoq ont été faits dernièrement.

Considérant qu’il a été constaté que durant les pluies que l’eau s’infiltré par les fenêtres qui n’ont pas été changées.

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Charles Gagnon
et résolu à l’unanimité des conseillers

Qu’un estimé soit demandé à M. Rémi Gagnon pour faire les travaux et que si les coûts ne sont pas trop élevés que la directrice générale est autorisée à faire exécuter les travaux.

RÉSOLUTION NUMÉRO 15-09-2725
‘Fadoq / Aide financière’’

Considérant que la Fadoq de Longue-Rive recevra des subventions provenant de Dec Canada et du CLD pour les travaux d’agrandissement de la cuisine.

Considérant que la Fadoq doit faire le paiement des matériaux achetés auprès de différents fournisseurs ainsi que 50 % du contrat à M. Rémi Gagnon.

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Réal Émond
et résolu à l’unanimité des conseillers

Qu’un chèque au montant de 27 461,37 \$ soit émis au nom de Fadoq de Longue-Rive et la Fadoq remboursera le montant à la municipalité dès qu’elle recevra les subventions.

RÉSOLUTION NUMÉRO 15-09-2726
‘Déglaceur / Achat’’

Considérant le coût que doit payer la Municipalité à chaque fois qu’il y a un tuyau de geler sur le réseau d’aqueduc.

Considérant que Yves Lizotte a pris les informations pour l’achat d’un déglaceur.

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Maurice Girard
et résolu à l’unanimité des conseillers

Que Yves Lizotte est par la présente autorisé à commander un déglaceur Mgikist incluant 2 dévidoirs de boyau (100 pieds et 200 pieds) au montant de 2 985 \$ plus taxes.

RÉSOLUTION NUMÉRO 15-09-2727

“Autorisation du budget de plan et devis pour la relocalisation du site de traitement des eaux usées”

ATTENDU QUE la Municipalité de Longue-Rive a choisi le scénario 1 qui prévoit des travaux sur la route 138 actuelle à partir de l'accès ouest de la route de contournement jusqu'à la petite Rivière pour des travaux estimés à 12 697 012 \$;

ATTENDU QUE le Ministère des affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire mentionne dans sa correspondance du 12 décembre 2011 qu'ils évalueront le dossier que lorsque les plans et devis du projet seront complétés;

ATTENDU QUE BPR a complété à plus de 90% des plans et devis pour le projet d'aqueduc, d'égout domestique et de voirie dont fait référence les résolutions 98-06-191 et 01-12-167 de la municipalité;

ATTENDU QUE la Municipalité a approuvé un règlement d'emprunt pour les honoraires professionnels se rattachant à la réalisation des plans et devis de ce projet;

ATTENDU QUE la Municipalité a mandaté BPR pour la réalisation de l'ingénierie complète dans ce projet conjoint avec le MTQ (résolution 98-06-191 et résolution 01-12-167);

ATTENDU QUE le MAMOT a confirmé le 27 août dernier la relocalisation du site de traitement des eaux usées sur le site numéro 4;

ATTENDU QUE des activités complémentaires pour ce site doivent être réalisées telles que les relevés d'arpentage, les demandes environnementales, les modifications aux plans de collectes et aux postes de pompage ainsi qu'aux plans des installations de traitement;

Par conséquent,

il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Paul Giroux

et résolu à l'unanimité des conseillers suivants

QUE la Municipalité de Longue-Rive autorise BPR à réaliser les activités proposées dans sa correspondance du 21 septembre 2015 selon les termes de cette proposition budgétaire;

QUE les crédits budgétaires pour ces honoraires seront appropriés à même le règlement d'emprunt pour honoraires.

RÉSOLUTION NUMÉRO 15-09-2728
“MTQ / Paiement final dossier 6 2009 08096”

Considérant qu’aux termes d’un projet d’entente intervenu entre le MTQ et la municipalité clos le 22 novembre 2011 que la municipalité s’engageait à vendre au ministère des Transports certaine parties de lots et à effectuer un acte d’échange pour et moyennant la somme de 27 800 \$ payable comptant.

Considérant que selon les registres du notaire, en considération d’une quittance partielle, la Municipalité reconnaissait avoir reçu le 19 décembre 2012 un acompte substantiel de 20 000 \$ sur la somme fixée au départ, laissant un solde de 7 800 \$.

Considérant que le notaire a appris que le 6 décembre 2013 que certains lots faisant partie de la vente, destinés à des fins de par cet à des fins municipales, devaient être cédés à titre gratuit au MTQ.

Considérant que la somme exigée par le ministre de l’Énergie et des Ressources naturelle pour signer les actes est de 11 493,84 \$.

Considérant que le notaire a actuellement sur un compte en fidéicommiss la somme de 7 800 \$ ce qui laisse un manque à pourvoir de 3 693,83 \$

Pour ces motifs

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Réal Émond
et résolu à l’unanimité des conseillers

Qu’un chèque au montant de 3 693,83 \$ soit émis au nom de Me Jean Boulanger pour le paiement final du dossier 6 2009 08096.

RÉSOLUTION NUMÉRO 15-09-2729
“Les gens de mon pays / Soutien financier”

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Jean-Paul Giroux
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Qu’un chèque au montant de 250 \$ soit émis au nom du chœur Les gens de mon pays pour la participation financière de la municipalité pour la tenue d’un mini-camp de jeunes choristes qui aura lieu à la Maison de la mer des Bergeronnes du 25 au 27 septembre prochain.

RÉSOLUTION NUMÉRO 15-09-2730
“Levée de l’assemblée”

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Jean-Paul Giroux
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Que l’assemblée soit levée et est levée à 19 heures 35.

Donald Perron
Maire

Hélène Boulianne
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière